

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 28 (1894)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Août 1894

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^{le} Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel au prix de Fr. 2.50 par an pour la Suisse et Fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de Fr. 2.60 pour la Suisse et Fr. 3.50 pour l'étranger

28^e Année

1894

No. 8

du
Jugane

1894

LA FRITILLAIRE (FRITILLARIA MELEAGRIS)

(SUITE ET FIN)

En arrivant au Locle, au mois d'avril 1840, j'eus la joie de voir la Fritillaire en pleine végétation et dans toute sa beauté. Elle me fut indiquée dans le marais des Billodes par Madame Andrié, la femme du pasteur du Locle, qui eut pour moi la sollicitude d'une mère; aussi son souvenir attendri est-il resté attaché à cette charmante fleur. Celle-ci avait probablement été introduite dans la vallée du Locle. Je fus si ravi de ma trouvaille que je m'appliquai à la dessiner et à la peindre. Ce fut mon premier essai de peinture de fleur; je ne pouvais pas avoir de meilleur modèle, ni de plus aimables encouragements.

Plus tard, à la Chaux-de-Fonds, ce fut Célestin Nicolet qui me fit cueillir la Fritillaire à la Ferrière d'Erguel, comme on disait alors, introduite auprès de la maison du docteur Abraham Gagnebin, le compagnon de courses de J. J. Rousseau et son professeur de botanique pratique. On nous fit voir la "chambre du philosophe", où couchait l'auteur de l'Emile, ce terrible marcheur qui renait à pied, de Motiers, par la Sagne, Boisnods, les Reprises et la Cibourg, et s'en retournait de même. Impossible de voir sans émotion la fleur qui évoquait de tels souvenirs.

Peu d'années se sont écoulées, depuis que j'habite Neuchâtel, sans voir arriver en avril ou mai la charmante Fritillaire, qu'une main amie m'adresse avec une touchante fidélité. Il est curieux de comparer l'époque de cette floraison, qui varie selon les conditions atmosphériques, et nous renseigne sur la précocité de la végétation.

Ainsi, en 1883 elle m'est parvenue le 13 mai.

en 1886	19 avril.
" 1887 "	6 mai.
" 1888 "	9 mai.
" 1889 (année tardive)	15 mai.
" 1890 "	28 avril.
" 1891 "	7 mai.
" 1892 "	24 avril.
" 1893 (année particulièrement précoce)	11 avril.
" 1894 "	11 avril.

Je regrette de n'avoir pas noté ces dates les autres années. - Peut-être que cela a été fait par des personnes que la chose intéresse et qui pourraient combler cette lacune. L. Favre, prof.

UNE VISITE DE L'ORIENT

LE BUNIAS ORIENTAL

Celui qui, en amateur de plantes ou en cultivateur, se promènerait maintenant, fin juin, au bord de la rivière, entre Fleurier et Motiers, serait frappé de la végétation luxuriante, étonnante, que présentent plusieurs groupes de grandes touffes herbacées à fleurs jaunes, dépassant par leur hauteur la prairie riche et extraordinairement développée. Le paysan demande : "D'où nous vient cette grande herbe, qu'on n'aperçoit que depuis une quinzaine d'années, se multipliant au point de menacer sérieusement les récoltes futures ?" Il trouve à ce sujet : tel beaucoup de tiges fortes, trop dures pour le fourrage, avec trop peu de feuilles. Que faire ? Est-ce un poison, cette plante nouvelle - faut-il lui faire la guerre ? Le vieux botaniste est à son aise quant à cette citoyenne nouvellement arrivée. Ah ! c'est une Crucifère. - C'est bon, utile, efficace. Toutes les Crucifères sont des plantes de valeur, trop peu connues malheureusement. Il cherche le nom dans la Flore de Godet : Bunias orientalis L. Champs, près montagneux, recommandé comme fourrage précoce. (M. Godet n'indique comme localité que St.-Blaise, Marin ; y est-elle encore ?).

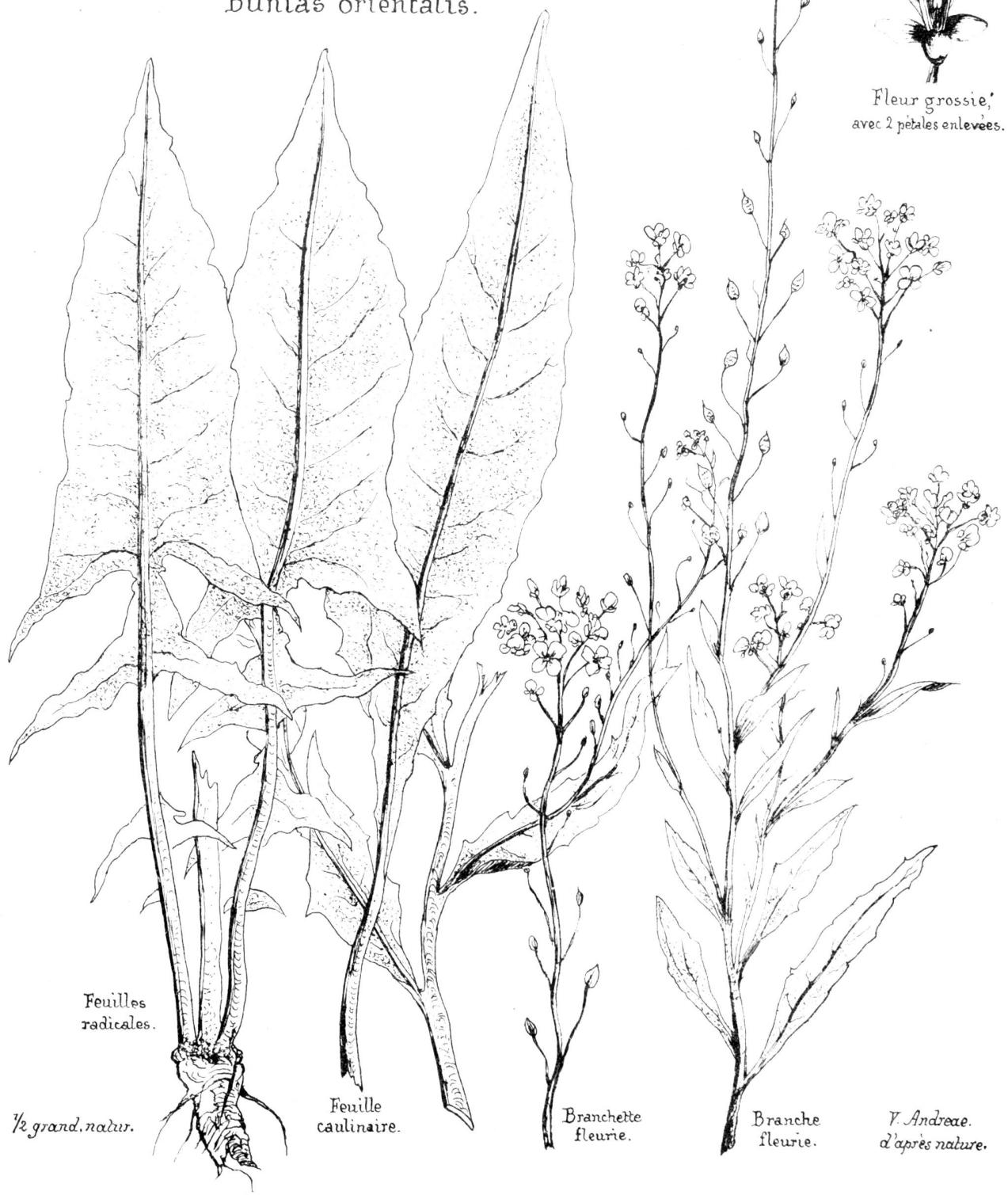
Ce végétal puissant est arrivé au Val-de-Travers depuis la construction du chemin de fer. Sis Lesqueroux ne la signalait pas ; il ne l'a jamais vue ici. Les premières plantes ont été aperçues entre Fleurier et Motiers ; elles se sont rapidement propagées tout autour de notre village (au pont de la Roche, à la Prairie) jusqu'à Buttes et même jusqu'à la Côte-aux-Fées.

Belle plante, robuste, nous devrons prendre sa visite en sérieuse considération. D'après moi, c'est un végétal de grande ressource, qu'il ne faut pas laisser se propager outre mesure, mais cultiver à part, autour des chalets aussi, pour l'employer comme condiment, ainsi que les autres plantes de la famille intéressante des Crucifères. On devra et on pourra le faucher 2, 3, 4 fois par été ; on n'aura alors que des feuilles vigoureuses, à fort goût de raves, de moutarde, de cresson, et nos bêtes ont toutes besoin d'un dépuratif, d'un stomachique, d'un antiseptique. On signale le développement croissant de la Tuberculose chez les vaches ; voilà le remède, la guérison, le préservatif.

Nos bêtes ont souvent de mauvais fourrages, elles sont mal logées ; il faudra corriger ces défauts par une nourriture sagement organisée, comme nos anciens fruitiers savaient faire ; ils connaissaient mieux la nature que nous. Autour des anciens chalets, on trouve encore aujourd'hui des traces de leur sollicitude, la Livêche (*Sesioticum officinale*), le cerfeuil odorant (*Myrrhis odorata*), l'Angélique ; ils connaissaient la Bandremoine (le Néon), l'Imperatoire, l'Astrance ; aujourd'hui tout cela est négligé et même condamné. Ne lit-on pas dans l'Almanach agricole de la Suisse romande de 1894, page 60, qu'il faut extirper sans pitié la gentiane de nos pâturages. Je ne suis pas de cet avis. La gentiane et le véâtre sont une condition idéale, favorable à la croissance des fortes graminées : là où on les a extirpés, on ne trouve plus que des plantes maigres, surtout le poil de chien (*Hardus stricta*), qui indique positivement

l'épuisement du sol supérieur, question que nous traiterons sérieusement si nous avons encore vie et si l'on veut écouter un vieux observateur des pâturages, un ami passionné de notre beau bétail, qui constitue une des gloires de nos montagnes.

Bunias orientalis.



Quant à la visite du Punias oriental, qui a quitté la Kabylie pour nous saluer, il faudra l'étudier et, d'après mon opinion, l'associer aux végétaux que nous devons cultiver et conserver en faveur de la santé et de la vigueur normale de nos bêtes, ce qui, pour l'homme, est aussi une condition d'existence. Nous en parlerons encore, s'il plaît à Dieu.

Pour graines ou pour racines, s'inscrire d'ici au mois de Septembre chez Monsieur Keusch, président de la section de Fleurier du Club Jurassien.

V. Andreae.

CONTES POPULAIRES NEUCHATELOIS

XXVIII

LA TERRINE DE MOUTARDE

Pour lors, notre Comté de Neuchâtel était administré par le Seigneur bailli Nicolas Filz de Brabant, bourgeois de la ville de Basle, au nom des ligues et alliances des Suisses, qui s'étaient emparées du pays, au détriment de notre gracieuse souveraine Jeanne de Hochberg, épouse de Louis d'Orléans.

Tous les ans, au mois de mai, ces dites Alliances envoyoyaient à Neuchâtel des députés chargés de juger souverainement les litiges n'ayant pu être débrouillés par les Justices ordinaires du Comté.

Or, ces susdits Ambassadeurs des Cantons alliés étant arrivés, une commune qui avait un procès durant depuis un long temps, fut assignée à envoyer des délégués vers eux, aux fins de terminer d'une façon définitive ce tant ennuyeux et sempiternel différend.

Cette communauté, pour se conformer aux ordonnances de ces redoutables Seigneurs, choisit en son sein un certain nombre de notables communiers pour aller porter présence au jugement final de son procès, leur octroyant licence de se bien traiter en une hôtellerie de la ville aux frais de la commune, si toutefois celle-ci obtenait gain de cause, mais si par malchance il arrivait qu'elle perdit son procès, il fut enjoint aux susdits envoyés de ne manger qu'un rôti de cordonnier, c'est-à-dire pain et fromage en un fétif cabaret; car pour lors la pauvre corporation serait obligée de payer de grosses sommes d'argent à la partie adverse, comme aussi aux justiciers, notaires, procureurs, avocats chicaneurs et vantiers (huissiers). (Assivre.)

Un ancien clubiste.

La plupart de nos lecteurs ont appris la mort, survenue le 16 Juillet, de M^r. Maurice Eripet, l'un des membres les plus zélés du Club Jurassien et l'un des collaborateurs du Rameau de Sapin. Nous prions sa famille d'agréer l'expression de notre condoléance et nous espérons consacrer, dans notre prochain numéro, quelques lignes à la mémoire de notre ancien collègue et ami.

La Rédaction.

Avis de la Rédaction. - Nous invitons nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1894 à bien vouloir en régler le montant sans retard au moyen d'un mandat postal.